



ASSOCIATION DES JEUNES ELUS DE FRANCE
Service des Finances

Montant des cotisations pour l'année 2021-2022 conformément à l'article 7 du règlement intérieur et à la délibération AG-DELIB-2021-4 de l'Assemblée Générale en date du samedi 6 novembre 2021.

Catégories	Montants de la cotisation
Primo-adhésion (première adhésion)	5 euros
Élus étudiants, chômeurs	10 euros
Élus non indemnisés	10 euros
Élus indemnisés	20 euros
Élus bienfaiteurs	25 euros ou plus

Fait à Toulouse, le 7 novembre 2021.

Fait pour valoir ce que de droit.

Pour l'Association des Jeunes Elus de France,
Le Président, Antonin MAHE